



Rez-de-chaussée, salle située à l'angle des corps de bâtiment fermant respectivement le fond et le flanc gauche de la cour d'honneur, qui sert de salle à manger pour les convalescents.

IVR31_20015900963V

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2001

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation